



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 24 septembre 2020, s'est réuni le 1^{er} octobre 2020 à 18h00, salle du conseil de Quimperlé Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 47 jusqu'à 18h30, puis 48 jusqu'à 19h, puis 47
Votants : 50 jusqu'à 18h30 puis 52
Secrétaire de séance : Jean-Luc EVENNOU

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Annaïg GUIDOLLET, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Franck BERTHET, Isabelle MOIGN, Jacques LE DOZE
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ (départ à 19h), Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Gérard JAMBOU, Marie-Madeleine BERGOT, Pascale DOUINEAU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT (arrivée à 18h30), Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Franck CHAPOULIE (MELLAC), Michel FORGET (QUIMPERLE), Christelle LAVOINE (REDENE), Robert RAOUL (SCAER)

POUVOIRS :

Franck CHAPOULIE (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC)
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Gérard JAMBOU (QUIMPERLE)
 Christelle LAVOINE (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
 Robert RAOUL (SCAER) a donné pouvoir à Jean-François LE MAT (REDENE)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pou voir à Danièle KHA (QUIMPERLE) à compter de 19h

DCC2020-158

VIE COURANTE
17- DECHETS

Approbation du marché sur appel d'offres ouvert pour le tri des matériaux issus de la collecte sélective des ménages

Le marché de prestation de tri des matériaux issus de la collecte sélective des ménages, arrive à échéance le 31/12/2020. Il est donc nécessaire de le renouveler.

Au regard des montants, une procédure d'appel d'offre ouvert a été lancée, en application des articles L2124-2, R2124-2, R2161-2 à R2161-5 du CCP.

S'agissant de besoins fluctuants, la technique d'achat retenue est celle de l'un accord cadre à bons de commandes mono-attributaire sans montant minimum ni montant maximum selon les dispositions de l'article L.2125-1 du code de la commande publique. Il s'agit d'un marché réservé aux entreprises adaptées selon les dispositions de l'article L.2113-12 du code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a ainsi été envoyé à la publication le 24 août 2020, pour une remise des offres le 25 août 2020 à 12h00.

L'accord-cadre sera conclu pour une période de 48 mois, à compter du 1^{er} janvier 2021.

La commission d'appel d'offres réunie le 30 septembre 2020 a décidé de déclarer l'offre de l'association des Ateliers Fouesnantais pour un montant de 1 023 210,40 € TTC estimatif annuel, comme étant économiquement la plus avantageuse.

Dans ce contexte, l'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER l'attribution du marché à l'association des Ateliers Fouesnantais- Ecotri.
- AUTORISER la signature dudit marché

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE l'attribution du marché à l'association des Ateliers Fouesnantais- Ecotri.
- AUTORISE la signature dudit marché

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Sébastien MIOSSEC

